



**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**CVL Peinture cuir, tapis, vinyle**

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

**1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR**

Identification du produit : CVL XXXX  
Nom du produit : Peinture cuir, tapis, vinyle  
Famille chimique : Mélange  
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.  
33 de Lyon  
Repentigny, QC, Canada  
J5Z 4Z3  
Tel : 450-654-9292  
Fax : 450-654-0633  
www.autochem.com  
Contact : Jean Dagenais

**2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Ethyl acetate	141-78-6	10 – 30	LD50 4935 mg/kg, lapin, oral LD50 17962 mg/kg, lapin, cutané LC50 45000 mg/m <sup>3</sup> , souris TLV TWA 400 ppm, ACGIH PEL TWA 400 ppm, OSHA
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 – 1.0	LD50 35 mg/kg, rat, oral LD50 20574 mg/kg, lapin, cutané LC50 17623 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 125 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA PEL STEL 125 ppm, OSHA
1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	< 1.5	LD50 3914 mg/kg, rat, oral LD50 8000 mg/kg, lapin, cutané LC50 >5100 mg/m <sup>3</sup> , 4 hrs, rat
Dioxyde de titane	13463-67-7	≤ 5	LD50 >24000 mg/kg, rat, oral LC50 > 6820 mg/kg, rat TLV TWA 10 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH
Résine vinyle	9003-22-9	≤ 5	Aucune donnée
Xylène	1330-20-7	1 – 5	LD50 4300 mg/kg, rat, oral LD50 1700 mg/kg, lapin, cutané LC50 18892 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 150 ppm, ACGIH TLV TWA 100 ppm, OSHA TLV STEL 150 ppm, OSHA
Dimethylether	115-10-6	30 – 60	LC50 16.4 %, 4hrs TLV TWA 1000 ppm, ACGIH TLV STEL 1000 ppm, ACGIH
Methylethylketone	78-93-3	10 – 30	LD50 2737 mg/kg, rat, oral LD50 6480 mg/kg, rat, cutané

Methylisobutyléketone 108-10-1	1 – 5	LC50 23500 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 200 ppm, ACGIH TLV STEL 300 ppm, ACGIH PEL TWA 200 ppm, OSHA LD50 3200 mg/kg, rat, oral LC50 32100 mg/m <sup>3</sup> , 4hrs, souris male TLV TWA 50 ppm, ACGIH TLV STEL 75 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA
Silice amorphe	112926-00-8 ≤ 1	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LC50 >139 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 10 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH
Toluene	108-88-3 ≤ 5	LD50 636 mg/kg, rat, oral LD50 14124 mg/kg, lapin, cutané LC50 7523 mg/m <sup>3</sup> , souris TLV TWA 20 ppm, ACGIH PEL TWA 50 ppm, OSHA
Glycoletheracetate	108-65-6 ≤ 1	LD50 8500 mg/kg, rat, oral LD50 5000 mg/kg, rat, cutané LC50 5321 mg/m <sup>3</sup> , rat
Noir de carbone	1333-86-4 ≤ 1.5	LD50 >15400 mg/kg, rat, oral LD50 >3000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH PEL TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> , OSHA
Butylbenzylphthalate	85-68-7 ≤ 1	TLV TWA 5 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH PEL TWA 5 mg/m <sup>3</sup> , OSHA

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et de la sécheresse.
- Peau : Peut causer une irritation de la peau. Le contact du liquide avec la peau peut causer une engelure.
- Inhalation : L'exposition à des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de coordination, de la fatigue et une perte de conscience.
- Ingestion : Irritation du système gastro-intestinal supérieur. Le produit peut causer des nausées, des maux de têtes, des étourdissements, de la fatigue et une dépression du système nerveux central.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Yeux : Aucun connu.
- Peau : Le contact prolongé peut causer des brûlures chimiques.
- Inhalation : L'exposition volontaire à des doses élevées de solvants aromatiques peut entraîner une perte d'audition ainsi que des dommages au cerveau, au foie et aux reins. L'exposition excessive pendant la grossesse peut être dangereuse pour le développement du fœtus.
- Ingestion : Aucun connu.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux.

- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes, laver la peau avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : 5.5 C  
Température d'auto-inflammation : Non déterminée  
Limites d'inflammation – air (%) : LIE : 0.3, LES : 100  
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée selon la nature de l'incendie. La poudre chimique sèche ou l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants.  
Équipement de protection : Les pompiers devraient porter des vêtements complets de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.  
Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Porter un équipement de protection approprié.

- Petit déversement : Liquide inflammable. Éliminer toutes les sources d'ignition. Isoler le déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Essayer de travailler en amont du vent. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements trempés doivent être enlevés immédiatement pour éviter les risques d'embrasement. Porter l'équipement respiratoire approprié (si applicable) et des vêtements de protection. Aménager un barrage et contrôler les déversements terrestres. Les déversements sur l'eau peuvent être contrôlés par poussage. Utiliser la vapeur d'eau pour faire descendre les vapeurs. Retenir les eaux d'écoulement.
- Grand déversement : Liquide inflammable. Éliminer toutes les sources d'ignition. Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Aménager un barrage si nécessaire. Isoler le déversement et arrêter la fuite si sécuritaire. Essayer de travailler en amont du vent. Éviter le contact direct avec le produit. Les vêtements trempés doivent être enlevés immédiatement pour éviter les risques d'embrasement. Porter l'équipement respiratoire approprié (si applicable) et des vêtements de protection. Les déversements sur l'eau peuvent être contrôlés par poussage. Utiliser la vapeur d'eau pour faire descendre les vapeurs. Retenir les eaux d'écoulement.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Liquide inflammable sous pression. Ne pas vaporiser vers une flamme nue ou un corps incandescent. Protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 C. Ne pas couper, percer, poncer, souder ou faire toute opération similaire sur ou près des contenants. Les équipements fixes et de transfert doivent être mis à la terre pour prévenir l'accumulation de charges statiques. Les surfaces chaudes peuvent allumer le liquide dans l'absence de flammes ou étincelles. Éteindre les veilleuses, cigarettes et toute autre source d'allumage avant l'utilisation et jusqu'à ce que les vapeurs soient dissipées. Ne pas pressuriser les contenants pour les vider. Éviter de

respirer les vapeurs ainsi que les contacts prolongés ou répétitifs avec la peau. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser une bonne hygiène personnelle. Sécher les vêtements contaminés à l'air avant de les laver.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur ou des sources d'ignition. Protéger du rayonnement direct du soleil. Utiliser une ventilation anti-explosion pour prévenir l'accumulation de vapeurs.

## 8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique est recommandée en tout temps pour contrôler les émissions de vapeurs. Les équipements électriques et mécaniques doivent être anti-explosion. Pour le personnel entrant dans des endroits restreints, une procédure adéquate doit être suivie incluant une ventilation et des tests de l'atmosphère du contenant.

### Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes de sécurité et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le produit est manipulé avec des risques d'éclaboussures.  
Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact avec la peau est élevé, porter des vêtements résistants aux produits chimiques.  
Gants : Gants résistants aux produits chimiques, Viton, PVA.  
Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque respiratoire approuvé NIOSH. Utiliser un masque à cartouches approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques ou un respirateur à pression positive approuvé NIOSH.

### Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.  
Peau : Vêtements avec manches longues. Éviter le contact avec la peau.  
Gants : Latex, nitrile, caoutchouc, PVC  
Inhalation : Masque avec filtre pour composés organiques approuvé.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide sous pression  
Couleur : Variées  
Odeur : Solvant  
pH @ 1% : Non disponible  
Densité relative (g/cm<sup>3</sup>) : 0.778  
Point d'ébullition : Non disponible  
Point de congélation : Non disponible  
Pression de vapeur : Non disponible  
Matières volatiles (poids) : Non disponible  
Solubilité (eau) : Insoluble  
COV (%) : Non disponible  
Viscosité : Non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable.  
Polymérisation dangereuse : Non.  
Conditions à éviter : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues, et toute source d'ignition.

Incompatibilités : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.  
 Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Ethyl acetate	141-78-6	10 – 30	LD50 4935 mg/kg, lapin, oral LD50 17962 mg/kg, lapin, cutané LC50 45000 mg/m <sup>3</sup> , souris TLV TWA 400 ppm, ACGIH PEL TWA 400 ppm, OSHA
Ethyl benzene	100-41-4	0.1 – 1.0	LD50 35 mg/kg, rat, oral LD50 20574 mg/kg, lapin, cutané LC50 17623 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 125 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA PEL STEL 125 ppm, OSHA
1-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	< 1.5	LD50 3914 mg/kg, rat, oral LD50 8000 mg/kg, lapin, cutané LC50 >5100 mg/m <sup>3</sup> , 4 hrs, rat
Dioxyde de titane	13463-67-7	≤ 5	LD50 >24000 mg/kg, rat, oral LC50 > 6820 mg/kg, rat TLV TWA 10 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH
Résine vinyle	9003-22-9	≤ 5	Aucune donnée
Xylène	1330-20-7	1 – 5	LD50 4300 mg/kg, rat, oral LD50 1700 mg/kg, lapin, cutané LC50 18892 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 100 ppm, ACGIH TLV STEL 150 ppm, ACGIH TLV TWA 100 ppm, OSHA TLV STEL 150 ppm, OSHA
Dimethylether	115-10-6	30 – 60	LC50 16.4 %, 4hrs TLV TWA 1000 ppm, ACGIH TLV STEL 1000 ppm, ACGIH
Methylethylketone	78-93-3	10 – 30	LD50 2737 mg/kg, rat, oral LD50 6480 mg/kg, rat, cutané LC50 23500 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 200 ppm, ACGIH TLV STEL 300 ppm, ACGIH PEL TWA 200 ppm, OSHA
Methylisobutyleneketone	108-10-1	1 – 5	LD50 3200 mg/kg, rat, oral LC50 32100 mg/m <sup>3</sup> , 4hrs, souris male TLV TWA 50 ppm, ACGIH TLV STEL 75 ppm, ACGIH PEL TWA 100 ppm, OSHA
Silice amorphe	112926-00-8	≤ 1	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LC50 >139 mg/m <sup>3</sup> , rat TLV TWA 10 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH
Toluene	108-88-3	≤ 5	LD50 636 mg/kg, rat, oral LD50 14124 mg/kg, lapin, cutané LC50 7523 mg/m <sup>3</sup> , souris TLV TWA 20 ppm, ACGIH PEL TWA 50 ppm, OSHA
Glycoletheracetate	108-65-6	≤ 1	LD50 8500 mg/kg, rat, oral

Noir de carbone	1333-86-4	≤ 1.5	LD50 5000 mg/kg, rat, cutané LC50 5321 mg/m <sup>3</sup> , rat LD50 >15400 mg/kg, rat, oral LD50 >3000 mg/kg, lapin, cutané TLV TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH PEL TWA 3.5 mg/m <sup>3</sup> , OSHA
Butylbenzylphthalate	85-68-7	≤ 1	TLV TWA 5 mg/m <sup>3</sup> , ACGIH PEL TWA 5 mg/m <sup>3</sup> , OSHA

Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Le contact direct avec les yeux peut causer un inconfort temporaire avec une légère rougeur et de la sécheresse.
- Peau : Peut causer une irritation de la peau. Le contact du liquide avec la peau peut causer une engelure.
- Inhalation : L'exposition à des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires, des maux de tête, des étourdissements, des nausées, une perte de coordination, de la fatigue et une perte de conscience.
- Ingestion : Irritation du système gastro-intestinal supérieur. Le produit peut causer des nausées, des maux de têtes, des étourdissements, de la fatigue et une dépression du système nerveux central.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

- Carcérogénité : Un ou plusieurs des ingrédients sont classifiés cancérigènes ou potentiellement cancérigène par IARC.
- Toxicité reproduction : Aucune donnée.
- Tératogénicité : Aucune donnée.
- Embryotoxicité : Le toluène est fétotoxique sur les rats et les souris à des doses létales pour la mère.
- Mutagénicité : Aucune donnée.

## 12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser s'écouler le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle de l'incendie dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, rivières, ruisseaux ou voies navigables. Bloquer les drains et fossés. Les endroits où ont eu lieu un déversement doivent être nettoyés aux conditions originales ou à la satisfaction des autorités. Peut être nocif à la vie aquatique..

## 13. MISE AU REBUT

- Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.
- Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information réglementaire	Nom d'expédition	UN	Classe	GE
Classification TMD	Aérosol, inflammable	1950	2.1	II

## 15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT :     A     Gaz comprimé  
              B5     Aérosol inflammable  
              D2B    Substance ayant d'autres effets toxiques.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA :       État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

## **16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

### **Avis au lecteur :**

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.